



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.4/52/L.7
22 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES
SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION
(QUATRIÈME COMMISSION)

ORGANISATION DES TRAVAUX

Note du Président

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) prendra une décision sur les projets de résolution et les projets de décision relatifs aux points 18, 90, 91, 92 et 12 et 93 de l'ordre du jour (voir A/C.4/52/1), qui figurent dans les documents indiqués, dans l'ordre ci-après :

Projet de résolution/de décision

1. A/52/23 (Part IV), chap. VIII, par. 9
2. A/52/23 (Part III), chap. V, par. 12
3. A/52/23 (Part III), chap. VI, par. 11

Point de l'ordre du jour

Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies [90]

Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale [91]

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [18]

Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration

Projet de résolution/de décision

Point de l'ordre du jour

4. A/52/23 (Part IV), chap. VII,
par. 14

Application de la Déclaration
sur l'octroi de l'indépendance aux
pays et aux peuples coloniaux par les
institutions spécialisées et les
organismes internationaux associés à
l'Organisation des Nations Unies [92]

5. A/C.4/52/L.6

Moyens d'étude et de formation offerts
par les États Membres aux habitants
des territoires non autonomes [93]

Application de la Déclaration sur
l'octroi de l'indépendance aux pays et
aux peuples coloniaux [18]

6. A/C.4/52/L.3

Gibraltar

7. A/C.4/52/L.5

Sahara occidental

8. A/52/23 (Part V), chap. IX,
par. 31

Nouvelle-Calédonie

9. A/52/23 (Part VI), chap. X,
par. 20 (p. 5)

Anguilla, Bermudes, Guam,
îles Caïmanes, îles Turques et
Caïques, îles Vierges américaines,
îles Vierges britanniques, Montserrat,
Pitcairn, Sainte-Hélène, Samoa
américaines et Tokélaou

10. A/C.4/52/L.4/Rev.1

Application de la Déclaration sur
l'octroi de l'indépendance aux pays et
aux peuples coloniaux [18]
